

Les hommes, les eaux et les territoires s'exposent

Le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières propose une exposition photographique à l'office de tourisme, jusqu'au 13 janvier

Les hommes, les eaux et les territoires en Haute-Vallée de l'Aude (HVA), c'est un peu comme la petite histoire de la vie des hommes et de l'eau.

Le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smnar), dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux en Haute-Vallée de l'Aude (Sage HVA), et des actions de sensibilisation qui sont menées par son équipe tout au long de son élaboration, propose une exposition photo sur les hommes, les territoires et les eaux en Haute-Vallée. Depuis hier et jusqu'au vendredi 13 janvier, les différents portraits et paysages de la région investissent les cimaises de l'office de tourisme intercommunal Aude en Pyrénées.

Diversité

L'exhibition est une illustration de la diversité des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques en HVA. Elle a été réalisée en parallèle d'un long travail de communication sur les bonnes pratiques vis-à-vis des eaux et des milieux aquatiques au travers



► Les portraits du quotidien de la Haute-Vallée inondent le hall de l'office de Tourisme.

Photo Th. Meynie

d'un « Guide des usagers de l'eau en Haute-Vallée ».

Alliant l'artistique à l'éducatif, autour d'une cinquantaine de panneaux, portraits et paysages se dévoilent, le quotidien en Haute-Vallée est mis à nu.

N. vdb.

► Expo: « Les Hommes, les Eaux et les Territoires », office de Tourisme intercommunal Aude-en-Pyrénées. Du 3 au 13 janvier, entrée gratuite.

Un Sage c'est quoi ?

Un Sage est un outil local de planification qui organise une gestion globale et équilibrée de l'eau dans l'intérêt général. Élaboré à l'échelle d'un bassin hydrographique formant une unité cohérente, un Sage fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et

qualitative des ressources en eau d'un périmètre défini : eaux superficielles et souterraines, écosystèmes et zones humides. Il prend la forme d'un document de référence, réglementaire, opposable aux tiers (Loi sur l'eau de janvier 1992 et décembre 2006).

ABONNÉ COURRIER

05 JAN. 2012

S.M.M.A.R.

SAGE HVA